

APPEL D'OFFRE

Elaboration du Rapport FiTI sur les données de 2021 « Compileur du 3^{ème} Rapport de la Mauritanie à la Fisheries Transparency Initiative (FiTI) »

Pour aider la Mauritanie à faire face aux multiples défis liés à la gestion rationnelle des ressources halieutiques et à l'amélioration de la contribution de ce secteur à la sécurité alimentaire et dans le cadre de l'initiative spéciale « Un seul monde sans faim – SEWOH » du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), la GIZ soutient les efforts et engagements du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime pour la conformité aux standards de la Fisheries Transparency Initiative (FiTI).

La **Fisheries Transparency Initiative (FiTI)** est une initiative multipartite globale qui vise à accroître la Transparence et la Participation dans la gouvernance des pêches pour une gestion plus durable des pêches maritimes et pour le bien-être des citoyens et des entreprises dépendant du milieu marin. Elle est basée sur deux fondements :

- **Transparence** : Au cœur de l'initiative se trouve le Standard FiTI, un accord qui recense les informations sur le secteur des pêches que les Autorités nationales doivent publier en ligne. Le Standard FiTI est composé de **12 exigences** de transparence et s'applique à tous les pays membres. Le Standard FiTI fournit aux gouvernements, à l'industrie de la pêche (à grande et à petite échelle) et à la société civile un instrument complet et crédible d'atteindre un haut niveau de transparence dans la gestion du secteur des pêches maritimes ainsi que des activités des pêcheurs et des entreprises de pêche.
- **Participation** : La FiTI est fondée sur le principe de participation multipartite et est mis en œuvre dans les pays par le biais de **Groupe multipartites nationaux (GMN)**, constitués de représentants du gouvernement, de l'industrie et de la société civile organisée. Ces groupes travaillent ensemble pour déterminer si les informations présentes dans le domaine public sont perçues comme étant accessibles et complètes et pour effectuer des recommandations quant à la façon d'améliorer les informations publiées par les Autorités du pays.

La préparation du troisième Rapport FiTI avec l'appui de la GIZ sur financement du projet GIZ-SEWOH, doit permettre au Groupe multipartite national (GMN) de la Mauritanie à poursuivre les efforts du pays pour améliorer la transparence, permettre une meilleure compréhension du secteur, de ses bénéfices et de ses défis, fournir des recommandations au gouvernement et contribuer au débat public. A travers ce rapport, le GMN de la Mauritanie suivra également l'évolution de la mise en œuvre de ses recommandations de 2019 - 2020.

1. Objectif

La prestation cherche à désigner un cabinet d'expertise de haut niveau pour soutenir le **Groupe multipartite national (GMN)** dans la publication de son troisième Rapport FiTI conformément aux dispositions du Standard FiTI (section B). Les **objectifs spécifiques** poursuivis par le rapport FiTI sont :

- i Démontrer si les exigences de transparence du Standard FiTI ont été respectées par la Mauritanie, c'est-à-dire si les informations publiées par les Autorités nationales sont accessibles et complètes et représentent les meilleures informations disponibles ;
- ii Fournir, quand cela est nécessaire, un résumé succinct des informations sur chacune des **6 premières exigences** de transparence (B.1.1 à B.1.6) afin de stimuler les débats publics ;
- iii Recueillir les recommandations du GMN pour améliorer la transparence et la participation dans la gestion des pêches maritimes de la Mauritanie ;
- iv Démontrer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du précédent rapport FiTI de la Mauritanie (rapport 2019-2020 du GMN).

2. Tâches du prestataire

Le bureau titulaire du poste aura pour missions de réaliser et coordonner toutes les activités qui sont énumérées ci-après et d'autres tâches estimées nécessaires pour la réussite de la présente prestation en concertation permanente avec la DARE et la GIZ. Pendant la mise en œuvre, le prestataire doit assurer le suivi et l'évaluation de l'exécution et des performances des activités inscrites en coordination avec les responsables des structures du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime sur le terrain pour assurer une couverture totale de l'ensemble des données nécessaires.

Dans le cadre de sa mission, le prestataire aura accès à tous les documents disponibles sur le sujet au MPEM et doit effectuer les rencontres et interviews avec les parties prenantes pour mieux appréhender la portée multiforme de la consultation et lui assurer une bonne exécution, en vue de l'accomplissement de l'ensemble des tâches prévues.

Le processus d'élaboration du Rapport FiTI doit être effectué conformément au Standard FiTI ainsi qu'à la Note d'orientation n°2 « Compilation des Rapports FiTI ».

Il est à préciser que les détails sont dans les TdRs disponibles au bureau de la GIZ à Nouakchott et que le prestataire devra, avant de débiter sa mission, prévoir d'approcher les services concernés au MPEM et les fédérations de pêches pour recueillir les informations nécessaires pour l'exécution de la mission en question.

3. Etapes clés

La consultation se déroulera principalement à Nouakchott et pourra couvrir également les autres sites de pêches retenus par le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.

4. Lieu, durée et période de la prestation

Période d'affectation : La prestation devrait commencer le 21.11.2022 pour terminer le 20 décembre 2022 au plus tard, y compris la remise de tous les rapports. La date de lancement sera fixée en concertation avec le Ministère et la DARE pour couvrir tous les sites et autres zones côtières concernées.

5. Qualification du contractant

Le bureau d'étude local doit disposer de l'ensemble des documents juridiques de reconnaissance et avoir au moins 5 ans d'expérience prouvée dans la mise en œuvre des projets de développement, particulièrement la gestion des pêches avec une bonne compréhension des aspects techniques, financiers, sociaux des filières des pêcheries maritimes en Afrique de l'Ouest.

Le soumissionnaire est tenu de fournir du personnel d'un cabinet local apte à pourvoir les postes décrits, sur la base des experts proposés dans l'offre, de l'éventail des tâches concernées et des qualifications requises. Au moins l'un des experts proposés doit avoir exercé une tâche similaire en Mauritanie.

Les qualifications spécifiées dans les TDRs représentent les exigences pour atteindre le nombre maximal de points. Le soumissionnaire devra justifier des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette mission avec un dispositif incluant 2 experts, avec les profils recherchés pour mener à bien cette mission telle que décrite dans les TDRs.

6. Format de l'application

La structure de l'offre (en français) doit correspondre à celle des termes de référence, en particulier, la structure détaillée de conception (chapitre 3) organisée conformément aux critères de pondération positive de la grille d'évaluation. Il doit être lisible (taille 11 ou plus) et clairement formulé.

L'offre complète ne doit pas dépasser 10 pages (les CV exclus). Seules les 10 premières pages de l'offre seront considérées pour évaluation.

Les CV du personnel proposé conformément au chapitre du mandat doivent être soumis dans le format spécifié dans les conditions de candidature. Les CV ne doivent pas dépasser 4 pages. Les CV doivent clairement indiquer le poste et le poste occupés par la personne proposée dans le projet de référence et pendant combien de temps.

Date de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature (offre technique et offre financière séparées chacune dans une enveloppe fermée) doivent être remis au plus tard le lundi 17 novembre 2022 à 12h 30 sous pli fermés avec la mention « **Elaboration du Rapport FiTI sur les données de 2021 « Compileur du 3^{ème} Rapport de la Mauritanie à la Fisheries Transparency Initiative (FiTI) »** » au bureau de la GIZ en Mauritanie Ilot V 22, BP 5217 - Nouakchott – Mauritanie.